

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU
MERCREDI 2 OCTOBRE 2024**

Sont présents :

Madame Andrée-Anne Roy Ross	Représentante des parents
Madame Anna-Rosa Dallaire Gagnon	Représentante des parents
Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents
Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
Madame Andréanne Pouliot	Représentante des parents
Madame Marlène Barras	Enseignante
Madame Caroline Robitaille	Enseignante
Madame Justine Tremblay	Personnel professionnel
Madame Christine Boiteau	Personnel de soutien
Madame Julie Amyot	Service de garde
Madame Laurie-Anne Ouimet	Représentante de la communauté
Madame Annick Caron	Directrice

Conformément à l'article 57 de la LIP, madame la directrice présidera aux délibérations du conseil d'établissement jusqu'au choix d'une personne pour en présider les travaux.

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue et vérification de quorum

Mme Annick Caron souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

Mandat de 2 ans : Mme Sophie Beaudry et Mme Andréanne Pouliot.

Mandat de 1 an : Mme Andrée-Anne Roy Ross, Mme Anna-Rosa Dallaire Gagnon et Mme Joëlle Perreault.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En l'absence d'un président, la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres. Mme Perreault-Chabot ajoute en points fixes cour d'école, communauté Duberger/Les Saules.

Madame Christine Boiteau propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 24/25 – 01

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 11 juin 2024

Au point 9, la phrase suivante sera ajoutée au compte rendu « À partir des commentaires et précisions des membres du conseil d'établissement, des modifications sont apportées. ».

Madame Joëlle Perreault Chabot propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 24/25 – 02

4. Suivi du compte rendu du 11 juin 2024

Pas de suivi.

5. Droit de parole au public (10 minutes)

Pas de public.

Points de décisions et de recommandations

6. Élection au poste de président (e) et de la vice-présidence

Madame Annick Caron préside l'élection.

Madame Annick Caron explique que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire.

Madame Andréanne Pouliot se propose pour occuper le poste de présidente.

Madame Andrée-Anne Roy Ross se propose d'acquiescer le poste de vice-présidente.

Résolution 028 – CE 24/25 –03

7. Élection au poste de secrétaire

Madame Annick Caron propose de faire le procès-verbal, mais que les notes seront prises par Mme Joëlle Perreault-Chabot. Les membres acceptent à l'unanimité la procédure suggérée par la direction.

Résolution 028 – CE 24/25 –04

8. Nomination des membres de la communauté

Madame Laurie-Anne Ouimet sera représentante de la communauté qui siègera sur le conseil d'établissement. Madame Ouimet est responsable des animations pour la maison des jeunes de l'Antidote.

9. Dénonciation d'intérêt des membres

Madame Annick Caron explique aux membres le formulaire de dénonciation d'intérêts comme le prescrit l'article 70 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*. Les membres doivent signer la dénonciation et la remettre à Madame Annick Caron.

10. Adoption des règles de régie interne

Mme Annick Caron présente les règles de régie interne. Une modification est apportée à la section « Membres du conseil ». Au point informations importantes, au point 1, le personnel de soutien doit être retiré.

Après la modification suggérée, Madame Marlène Barras propose l'adoption des règles de régie interne. Adoptées à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 24/25 – 05

11. Établissement du calendrier des rencontres du CÉ pour 2024-2025

Nous choisissons de tenir les réunions les mercredis autant que possible. Mme Annick Caron propose des dates pour les rencontres : 11 décembre 2024, 12 février 2025, 2 avril 2025, 7 mai 2025, et 11 juin 2025. Toutes les rencontres auront lieu en présentiel, à 19 h, sauf pour les rencontres du 11 décembre et du 11 juin qui auront lieu à 18 h 30 puisqu'un souper est prévu pour ces deux rencontres. Également, les dates des séances du CÉ seront communiquées dans le Messenger et sur le site Internet de l'école.

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 24/25 – 06

12. Validation des renseignements personnels

Les membres valident le document. Aucune correction ne doit être apportée.

13. Sorties éducatives

Les classes de Constellations désirent aller au Théâtre les Gros Becs, le 17 octobre, en avant-midi. Les coûts pour la sortie s'élèvent à 20,32\$/élève (admission et transport).

Les classes de maternelle désirent aller au Musée des beaux-arts, le 12 décembre, en avant-midi. Les coûts pour la sortie s'élèvent à 9,43\$/élève (admission et transport).

Madame Caroline Robitaille propose l'adoption des sorties éducatives. Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 24/25 – 07

14. Trésorerie : Budget de fonctionnement du CÉ pour l'année 2024-2025

Mme Annick Caron nous informe que le budget du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025 est de 855\$ pour cette année. Un surplus a été engendré l'an dernier au montant de 236\$, et sera ajouté au budget de cette année. De ce budget, deux soupers seront payés aux membres avec les sommes dédiées au conseil d'établissement afin de les remercier de leur implication.

15. Projet sécurité routière

Madame Annick Caron propose de faire une nouvelle demande de subvention de 3000\$ à la ville afin de réaliser un nouveau projet sur la sécurité routière. Un espace pour les vélos pourrait être réalisé au printemps 2025. De plus, un don de 200\$ à la Fabrique sera fait pour payer les 2 espaces de stationnement.

Madame Joëlle Perreault-Chabot propose l'adoption du dépôt du projet sur la sécurité routière. Adopté à l'unanimité

Résolution 028 – CE 24/25– 08

16. Formation obligatoire

Mme Annick Caron informe que les nouveaux membres devront suivre les formations obligatoires. À cet effet, il n'y a pas de nouveaux membres cette année siégeant sur le conseil d'établissement.

17. Règles de fonctionnement du service de garde

Mme Annick Caron présente le nouveau document produit sur les règles de fonctionnement du service de garde.

Madame Anna Rosa Dallaire Gagnon propose l'adoption des règles de fonctionnement du service de garde.
Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 24/25 – 09

Points fixes

18. Information de la direction et du personnel de l'école

Au 30 septembre on comptait 311 élèves inscrits à l'école de la Mosaïque. De plus, nous avons accueilli depuis le 28 août 14 élèves issus de l'immigration.

Les élèves de maternelle ont un partenariat cette année avec la joujouthèque de la basse-ville et le centre ressource jardin-famille.

L'organisme Entraide jeunesse-Québec aimerait avoir un partenariat avec nos élèves de 6e année afin que ces derniers puissent vivre le programme Totem (gestion des émotions).

Dans le nouveau personnel de l'école, cette année nous accueillons :

- Mme Kim Fortin, enseignante en 1^{re} année
- Mme Marie-Soleil Valcourt, enseignante en 2^e année
- Mme Émilie Pinard Béliveau, enseignante en 3^e/4^e année
- Mme Michèle Dricot, enseignante en anglais enrichi et en anglais régulier en 5^e année
- Mme Marie-Chantale Côté, enseignante de musique
- Mme Stéphanie Gonthier, enseignante en éducation physique (petits)
- Mme Salomé Bourgeois, enseignante en maternelle, à temps partagé
- Mme Léanne Bernier, enseignante au 1^{er} et 2^e cycle, à temps partagé
- Le retour de Mme Marie-Michelle Berthelot, enseignante en 6^e année
- Mmes Jessica, Jennifer, Marie-Lou, TES dans les classes de Constellations
- M. Jean-Félix, TES en Constellation 901
- Mme Catherine Héroux, TES école (de retour le 28 octobre)

19. Parole à la technicienne du service de garde

En date du 30 septembre, 252 élèves sont inscrits au service de garde.

Cette année 3 nouvelles éducatrices se joignent à l'équipe. Il s'agit de Mmes Nancy Meunier, Maude-Émilie Lavoie et Mitzy Rodriguez.

Les groupes de 3e, 4e, 5e et 6e année pourront encore vivre les ateliers rotatifs. Ils pourront, selon leur intérêt, jouer aux échecs, au hockey cosom, au tchoukball ou encore faire du bricolage ou de l'improvisation.

Pour les parents intéressés, l'application Hop Hop est disponible.

20. Parole au membre de la communauté

Madame Laurie-Anne nous mentionne que la maison des jeunes a remporté le 10 000\$. Une partie de la somme sera dédiée au programme des 10-11 ans. Le 26 octobre, une coiffeuse offrira des coupes gratuites et le 16 novembre, ce sera Éducazoo qui viendra animer une activité réservée aux 10-11 ans.

21. Parole au représentant du Comité de parents

La première rencontre a eu lieu. Rien d'important a été discuté.

22. Cour d'école

Mme Joëlle Perreault-Chabot demande si des démarches pourront être faites afin de changer le module de jeux. Mme Roy Ross mentionne que l'organisme 100 degrés peut accorder des subventions.

23. Communauté Duberger/Les Saules

Mme Joëlle Perreault-Chabot questionne la direction à savoir s'il y a une procédure à suivre face à une situation urgente. Ce questionnement survient suite à un incident survenu dans une école avoisinante et qui a fait preuve de commentaires sur le Facebook "communauté Duberger/Les Saules". La direction répond qu'il n'y a pas de procédure commune entre les écoles et qu'à l'école de la Mosaïque, si la situation nécessite un appel d'urgence, ce dernier sera fait avant de communiquer avec les parents.

24. Bons coups

Un bon coup est décerné à M. Alexandre pour le tournoi du début de saison au basket et à Mme Sophie d'avoir assisté à la première rencontre du comité de parents.

25. Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de Madame Andréanne Roy-Ross, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée ordinaire à 20 h 47.

Résolution 028 – CE 23/24 – 10

Annick Caron
Directrice

Andréanne Pouliot
Présidente